

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 08 avril 2019 à 20 heures 00 minutes Mairie de Waltenheim

Présents :

Mme ALBIENTZ Joëlle, M. BRUCKERT Daniel, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, Mme HERBY Chantal, M. HERZOG-HESS Thierry, Mme KUNTZ Valérie, Mme LE MAITRE Kathia, Mme MARTIN Barbara, Mme RIEGERT Christine, M. SCHERRER Serge, M. SCHOTT Jean Louis, M. SCHUFFENECKER Aloyse

Procuration(s) :

M. VIDALE Laurent donne pouvoir à Mme LE MAITRE Kathia,
M. PICQUET Guy donne pouvoir à M. SCHOTT Jean Louis,
Mme DRAPEAU Sylvie donne pouvoir à Mme ALBIENTZ Joëlle

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme DRAPEAU Sylvie, M. PICQUET Guy, M. VIDALE Laurent

Secrétaire de séance :

Mme PILLAUD Anne-Laure

Président de séance :

M. SCHOTT Jean Louis

1 - Approbation du conseil municipal du 18.03.2019

Le procès-verbal de la réunion précitée, transmis à tous les conseillers municipaux pour lecture, est approuvé et signé séance tenante.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Affectation du résultat 2018 (budget annexe assainissement)

La proposition d'affectation du résultat 2018 est discutée par les membres de la commission finances les lundis 11 mars et 1er avril 2019.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,
CONSTATANT que le compte administratif de l'exercice 2018 fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de	2 990.79 €,
un excédent d'investissement de	47 735.38 €.

DÉCIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) :	2 990.79 €,
Excédent d'investissement reporté (001) :	47 735.38 €.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Budget annexe assainissement 2019

M. Jean-Louis SCHOTT, Maire présente le projet du budget primitif 2019 discuté en commission finances les lundis 11 mars et 1er avril 2019, équilibré :

en section de fonctionnement à **58 220.79 €**

en section d'investissement à **60 185.38 €**.

Fixation de la taxe assainissement 2019 :

La taxe d'assainissement pour l'exercice 2019 est fixée à **1.30 €/m³**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget annexe Assainissement 2019.

Le budget est signé séance tenante.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Affectation du résultat 2018 commune

La proposition d'affectation du résultat 2018 est discutée par les membres de la commission finances les lundis 11 mars et 1er avril 2019.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,
CONSTATANT que le compte administratif de l'exercice 2018 fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de 189 812.68 €,

un excédent d'investissement de 7 298.54 €.

DÉCIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Affectation en réserve (1068) :	67 778.16 €,
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	122 034.52 €,
Excédent d'investissement reporté (001) :	7 298.54 €.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Taux d'imposition 2019

Les propositions des taux d'imposition 2019 sont discutées en commission finances les lundis 11 mars et 1er avril 2019.

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des grands impôts locaux. Il rappelle à ce sujet les taux plafonds communaux 2018 à ne pas dépasser, soit

Taxe d'habitation :	57.84%,
Foncier bâti :	49.52%,
Foncier non bâti :	156.20 %,

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les même taux qu'en 2018 :

	Bases	Taux	Produits (€)
Taxe d'habitation	605 800	20.57%	124 613
Taxe foncière (bâti)	456 000	11.65%	53 124
Taxe foncière (non bâti)	13 200	68.98%	9 105
Total			186 842

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - Demandes de subventions 2019

Les subventions sont discutées en commission finances les lundis 11 mars et 1er avril 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'exercice 2019. Il est précisé qu'aucune subvention ne sera attribuée sans demande préalable.

185 €	Association Aide aux Personnes Âgées « APA LIB»,
340 €	GAS Groupement d'Action Sociale,
44 037 €	Foyers-club fonctionnement « Les Lutins » à WALTENHEIM,
200 €	Mémorial Maginot Haute Alsace Casemate Uffheim,
810 €	Musique Concordia Geispitzen,
2618 €	Coopérative scolaire Ecole Waltenheim,
100 €	Delta revie,
500 €	Divers sur DCM,

Les membres du Conseil Municipal présents dans l'association les potes aux feux sortent et ne prennent pas part aux délibérations.

270 €	Les potes aux feux.
--------------	---------------------

Les crédits nécessaires sont votés sous article 6574 du BP 2019.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Budget primitif 2019

La proposition de budget principal 2019 est discutée en commission finances les lundis 11 mars et 1er avril 2019.

Après étude du budget primitif et sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal, décide ou pas d'arrêter le projet du budget primitif 2019 équilibré

**en section de fonctionnement à la somme de 501 938.52 €
et en section d'investissement à la somme de 78 676.70 €.**

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2019 :

- Opération 11 mairie, article 2183 : numérisation des actes 5 100 €
- Opération 13 école, article 2183 : tableau numérique 5 150 €
- Opération 14 périscolaire, article 2158 : lave-vaisselle 2 700 €
- Opération 15 salle polyvalente
 - article 2158 : lave-vaisselle 2 700 €
 - article 21568 : alarme 2 350 €
 - article 2184 : piano de cuisson 3 400 €
- Opération 16 salle associative, article 2158 : chaudière 3 100 €
- Opération 19 atelier, article 2158 : tondeuse 3 900 €
- Opération 20 pompiers, article 21568 : équipements sécurité 3 000 €
- Opération 21 voirie, article 2151 : études du sol 27 000 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

8 - Motion en réaction à la recrudescence des actes antisémites et de vandalisme contre des lieux de cultes en France

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

Nous sommes beaucoup dans notre pays à être profondément choqués par des événements qui nous semblaient d'un autre temps, où des individus vivant dans l'obscurantisme, remplis de haine, se sont attaqués à une partie de notre population tout simplement parce qu'elle était de confession juive.

La deuxième guerre mondiale a été, pensions-nous, l'aboutissement horrible de ce phénomène qui s'était répandu dans toute l'Europe.

Les survivants et témoins de cette abjection ont été nombreux à s'engager pour éclairer les jeunes générations, pour les avertir.

Nous pensions que ce travail avait permis d'ériger des garde-fous, de former des sentinelles, d'ouvrir les esprits et d'éviter que nous puissions rebasculer si facilement dans cette machination infernale qu'est l'antisémitisme.

Or aujourd'hui force est de constater que les anciens démons sont à nos portes, qu'ils s'attaquent presque quotidiennement à des enfants, à des citoyens lambda.

Ils placardent des propos antisémites sur des maisons, des écoles, détruisent des lieux de mémoire comme la synagogue de Mommenheim ou le cimetière de Quatzenheim. Ils vandalisent les représentations de personnages illustres qui ont forgé notre cinquième République comme Simone Veil.

Nous n'oublions pas non plus les actes de vandalisme commis à l'encontre d'autres lieux de culte quelle qu'en soit la confession.

Pour nous, élus républicains, il est inconcevable qu'en 2019, des enfants, des adultes, vivant en France, aient peur de descendre dans la rue, d'aller à l'école, au travail, simplement parce qu'ils sont de religion juive.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité aujourd'hui exprimer publiquement notre très grande inquiétude et demander avec force que toutes les mesures soient prises pour punir les coupables et mettre un terme à cette gangrène.

Mais nous devons également nous attacher, tous autant que nous sommes, à faire renaître une prise de conscience collective, un sursaut national sans lequel ces atrocités ne sauront disparaître.

Beaucoup de ceux qui ont vécu la guerre et la Shoah sont morts aujourd'hui. Leur disparition ne doit pas être synonyme d'oubli et d'éternel recommencement.

Après délibération, le Conseil Municipal de Waltenheim approuve cette motion.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à WALTENHEIM
Le Maire,